

Visite de Macron au Maroc : une hypocrisie à 10 milliards d'euros

15 novembre 2024

Emmanuel Macron s'est rendu au Maroc du 28 au 30 octobre. Au même moment, le ministre de la fonction publique M. Kasbarian a annoncé que le Gouvernement amenderait le projet de loi de finances afin de porter de un à trois le nombre de jours de carence en cas d'arrêt-maladie des fonctionnaires et d'amputer la rémunération des fonctionnaires de 10% durant les trois mois de congé maladie ordinaire. Les caisses de l'état sont vides mais le président a encore les moyens de partir à l'étranger avec une délégation constituée de 122 personnes.

Dans son discours, Emmanuel Macron rend hommage aux marocains morts pour la France. Il écrit sur X « à tous ces hommes venus du Maroc et qui ont payé le prix du sang pour nous libérer, je veux exprimer notre respect et notre gratitude ».

Concrètement le respect et la gratitude de Macron aux marocains venus en France, français, franco-Marocains, sans papiers et à tous les étrangers issus de l'immigration ne cessent de s'exprimer à travers des lois et textes racistes et islamophobes. SUD éducation 95 dénonce le discours hypocrite d'un président qui n'a eu de cesse d'encourager des politiques xénophobes.

La liberté de circulation et d'installation

Le voyage d'Emmanuel Macron symbolise une réconciliation entre deux États. Tout d'abord, elle fait suite à l'affirmation de son soutien à l'occupation marocaine du Sahara Occidental, alors que les violations aux droits

du peuple sahraoui se poursuivent, que la vie qui est imposée dans les camps de réfugié-es et dans l'exil est intolérable et que l'exploitation des richesses continue. Dans le même temps, la France perpétue sa politique colonialiste en Afrique, mais aussi en Amérique et en Océanie.

D'autre part, les tensions entre les deux États étaient liées à la question des visas et des expulsions de ressortissants marocains sous OQTF. La France reprochait au Maroc de ne pas accepter ces ressortissants expulsés. Le Maroc répondait qu'il n'avait pas vocation à accepter des ressortissants qui étaient algériens ou tunisiens. Pour punir le Maroc, Emmanuel Macron avait divisé par deux le nombre de visas accordés aux marocains qui souhaitaient se rendre en France. Il a ainsi humilié de nombreuses personnes marocaines en leur rendant la France difficile d'accès.

Sud éducation 95 revendique la liberté de circulation et d'installation :

- la régularisation de tou·tes les sans-papiers ;
- la fermeture des centres de rétention administrative et l'arrêt des expulsions ;
- le respect du droit d'asile inconditionnel.



La loi immigration

La loi immigration a été votée le 19 décembre 2023 à l'assemblée nationale avec les voix de la "majorité présidentielle", de la droite et de l'extrême droite, piétine les droits fondamentaux et s'attaque aux personnes issues de l'immigration, françaises ou non. Cette loi est une humiliation pour toutes les personnes immigrées ou dont les parents sont immigrés, et pour toutes les générations à venir. C'est aussi une humiliation et une insulte pour toutes celles et ceux qui se sont battus ou se battent pour l'égalité des droits et se situent dans une perspective résolument internationaliste et antiraciste. Même si le conseil constitutionnel a censuré 35 articles sur les 86 adoptés à l'assemblée nationale, cela n'efface pas le vote du 19 décembre.

SUD éducation 95 revendique l'abrogation de cette loi raciste, xénophobe et islamophobe.

Voile, abaya, un deux poids, deux mesures

Nous dénonçons également l'hypocrisie de Brigitte Macron que nous voyons pieds-nus et la tête couverte d'un voile pour rendre hommage à Mohamed V et Hassan 2. Elle s'affiche avec la sœur du roi, la princesse Lalla Meryem pour lancer une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. En France, d'après le rapport 2022 de la CNCDH « 1,2 million de personnes seraient victimes chaque année d'au moins une atteinte à caractère raciste, antisémite ou xénophobe (injures, menaces, violences ou discriminations), selon les estimations (Enquête « Cadre de Vie et Sécurité » 2019) ». Le gouvernement de Macron avec Gabriel Attal, ministre de l'éducation nationale, a voulu faire exploser ce chiffre à la rentrée 2023 en lançant une campagne de harcèlement sur des jeunes filles et en stigmatisant les vêtements portés par des jeunes filles musulmanes ou perçues comme telles et en voulant ainsi contrôler leurs corps. Par la loi de 2004, les élèves portant le foulard ou le voile sont des victimes permanentes d'une suspicion. Elles sont soit considérées comme des victimes soumises aux injonctions religieuses, soit déclarées coupables et complices d'une idéologie religieuse radicale.

Cette loi constitue une instrumentalisation de la lutte pour les droits des femmes à des fins nationalistes et islamophobes. C'est ce qu'on appelle le fémonationalisme, qui accompagne la montée du racisme et du fascisme et impose sa lecture identitaire. La lutte des femmes contre toutes les formes d'oppression patriarcale ne peut être brandie pour en opprimer d'autres.

SUD éducation 95 revendique :

- **l'abrogation de la loi 2004 ;**
- **l'abrogation de toutes les lois et circulaires islamophobes ;**
- **la fin de l'interdiction des robes longues dans les établissements scolaires ;**
- **la fin des convocations et des sanctions abusives d'élèves accusés d'enfreindre la laïcité ;**
- **la fin du financement de l'école privée par l'État et le transfert des personnels dans le public**

L'éducation nationale n'a pas besoin du lancement d'une campagne de communication contre le harcèlement scolaire au Maroc mais des moyens humains et matériels. Pour lutter efficacement et sur du long terme, il faut que le service public d'éducation soit en mesure de nommer les violences et le harcèlement LGBTQIphobes, racistes, sexistes ou validistes que subissent certain·es élèves, comme c'était le cas pour Dinah, jeune fille racisée et lesbienne, qui s'est suicidée en 2022. La suppression des 4000 postes montre que la lutte contre le harcèlement scolaire se réduit à une campagne de communication sans moyens. Le bilan sur le questionnaire qui avait été imposé de manière précipité le 9 novembre 2023 a montré qu'il fallait accorder une vigilance particulière aux élèves du primaire. La réponse du gouvernement c'est la suppression de 3 155 postes dans le premier degré.

SUD éducation 95 dénonce les campagnes de communication de ce gouvernement aussi bien en France qu'à l'étranger.

SUD éducation 95 revendique des moyens pour l'école publique à la hauteur de ses besoins et des revendications des personnels